Mauvais master 2, que faire ?

Par **Top**, le **14/12/2014** à **03:08**

Bonjour à tous, j'explique ma situation : suite à mon M1 droit des affaires internationales, j'ai fait l'erreur de be pas postuler à beaucoup de M2 et résultat je n'ai pas été accepté au M2 que je souhaitais, j'ai totalement raté l'entretien. Pourtant mes notes ne sont pas mauvaises (jamais de redoublement, jamais de rattrapages, toujours tout validé du premier coup et toujours entre 11 et 12 de moyenne).
Au final je me suis donc retrouvé dans un petit master d'une petite faculté pas du tout réputée.

Aujourd'hui je suis donc dans ce master, mais j'aimerais tenter les concours des écoles de commerces et repostuler à de meilleurs M2 pour avoir quelque chose l'année prochaine, car je ne trouverais jamais de travail avec un M2 pas du tout réputé.

Hors je me rends compte aujourd'hui que ce master 2 risque de me fermer des portes, car on verra que j'ai quitté mon université pour un petit master dans une petite faculté, et ce master sur le dossier ne fera pas terrible.
C'est pourquoi j'hésite aujourd'hui à arrêter ce master, et repostuler à d'autres ou à des écoles de commerces en ayant toujours mon M1 comme dernier acquis et non pas un autre master pas sélectif.

Je me pose donc plusieurs questions et je ne sais vraiment pas quoi faire :

- Un mauvais master est-il mieux que pas de master du tout ? Ou au contraire ça va justement me fermer des portes et il vaut mieux avoir un bon M1 en dernier pour repostuler ailleurs ?

- Est-il judicieux de faire un programme grande école en école de commerce après ce M2 ? Les chances de sélection sont-elles réduites ?

J'ai l'impression en fait d'être désormais hors du "circuit" et de ne plus pouvoir y rentrer.

Des conseils sur ce qui serait le mieux à faire ?

Merci

Par **Top**, le **14/12/2014** à **03:10**

Or*

Par **Herodote**, le **14/12/2014** à **17:05**

Bonjour,

Mon avis n'engage que moi, mais je pense qu'abandonner ce M2, sous prétexte qu'il est "mauvais" ou "peu réputé" est pire que de le voir mené à son terme.

Il vaut bien mieux réussir confortablement un "mauvais M2" et faire autre chose par la suite, que d'abandonner et donc avoir une année blanche. Pas de M2 m'apparaît en plus, être pire qu'avoir simplement un "mauvais M2".

A mon avis, il vaut mieux finir ce M2, et postuler dans des M2 différents (un second M2 qui s'articule bien avec le premier. Par exemple, droit des affaires puis droit fiscal, ou droit financier...) ou en école de commerce, de manière à rester sur une même lancée (il faut un parcours cohérent, des formations qui se complètent).

Il m'apparaît beaucoup plus difficile d'expliquer que l'on a abandonné son M2, plutôt que d'expliquer pourquoi on a été dans un "petit M2" pas réputé.

De plus, quand tu dis que tu ne trouveras pas de boulot... Ça dépend ! C'est sûr que si tu souhaites un gros cabinet parisien, il vaut mieux être diplômé d'un M2 Parisien, mais si tu souhaites une insertion professionnelle en province, dans la région de l'université, le diplôme de ladite université te donnera toutes tes chances.

Par **Top**, le **15/12/2014** à **19:02**

Merci pour cette réponse.

Autrement, concernant les écoles de commerce, je visais des masters spécialisés en droit, mais ils me semblent très sélectifs donc je pense plutôt me pencher vers les programmes grande école.
Les concours demandent-ils beaucoup de préparation ? Ou c'est possible de gérer ça en même temps qu'un Master 2, sans préparer uniquement les concours à plein temps ?

Par **Yn**, le **15/12/2014** à **19:29**

Arrêter ton M2 est la plus mauvaise idée car injustifiable sur un CV. Quel recruteur, universitaire ou professionnel, peut faire confiance à un étudiant qui décide de quitter une formation ?

Surtout, mieux vaut finir ton M2, candidater dans d'autres M2 plus réputés pour l'année prochaine. Tu auras deux arguments de poids : tu es déjà titulaire d'un M2 et tu es motivé pour en faire un second. Aucun doute sur ta motivation, ton projet, etc.

Cela n'a rien d'exceptionnel, beaucoup d'étudiants dont le dossier était - malheureusement -

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

seulement correct ou passable (autour de 11/20) suivent ce chemin, il n'y a rien de scandaleux.

Après, la question est : quel est le projet ? Si tu pars en école de commerce, tu dis adieu au droit, tu feras autre chose.

Par **ainezumi**, le **17/12/2014** à **18:55**

Bonjour à toi,

Je vais rabâcher mais plutôt deux fois qu'une, n'abandonne pas ton Master. Comme le disent si bien Herodote et Yn, il te faut mener ton Master jusqu'à son terme même s'il n'est "pas top".

Les critères de sélection sont très variés, mais je reste persuadée qu'un candidat ayant déjà obtenu un Master 2 (si possible avec de bons résultats, la petite mention qui va bien) sera considéré avec davantage de sérieux qu'un étudiant qui sort de Master 1, et ce même si le Master 2 en question n'est pas "réputé".
Qui plus est, l'abandon d'une formation peut donner une très mauvaise image : l'image de celui qui baisse facilement les bras face à l'échec, la pression, etc. or, il est nécessaire de pouvoir y faire face et de montrer qu'on a réussi à y faire face à un moment donné pour montrer toute sa motivation et qu'on ne baissera pas les bras si on nous recrute.

Concernant les écoles de commerce, tout dépend de ton projet professionnel... faire une école de commerce pour faire une école de commerce n'a pas de sens - et quitte à en faire une, privilégie en effet le parcours Grande Ecole plutôt qu'un simple "MS"... et si possible, encore mieux, privilégie l'alternance qui est proposée par quelques unes d'entre elles, et/ou un parcours mi-français mi-étranger, ce serait le top ;)

Pour trouver du travail ensuite, tout dépend de ce que tu veux faire comme travail... mais effectivement, faire ce parcours Grande Ecole peut sans nul doute te permettre de bénéficier du réseau de ladite école, d'une rémunération en début de carrière plus avantageuse qu'en l'absence d'école de commerce.
Après, l'école de commerce n'est pas la seule option pour donner un peu de peps à son CV :
- les stages/jobs en France ou mieux, à l'étranger
- un LLM
- le barreau français ou étranger
etc.

Encore une fois, tout dépend de ton projet...

Par **Top**, le **17/12/2014** à **20:16**

Merci pour vos réponses !

Concernant une éventuelle mention, peu importe en fait, puisque les résultats du M2 ne sont

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

qu'en fin d'année, bien après les candidatures à un autre M2.

Pourquoi faire une école de commerce ?
Parce que d'une part les sélections de M2 m'ont un peu dégouté du cursus droit pur et dur, et je me rends surtout compte qu'en sortant de la faculté, il est très difficile de trouver un travail ou ne serait-ce qu'un stage, sauf bien sûr si on sort d'un bon ou très bon Master 2.
D'autre part, j'ai l'impression que l'école de commerce offre beaucoup plus d'opportunités et ouvre beaucoup plus de portes, mais je me trompe peut-être.
Et enfin, je m'aperçois que sur quasiment toutes les offres d'emploi, il faut un M2 en droit + un diplôme d'une école de commerce ou un LLM.
Donc c'est à la fois pour consolider mon parcours de droit avec de la gestion, du management, qui a l'air d'intéressé les entreprises, et d'un autre côté pour aussi m'offrir une porte de sortir vers un autre domaine au cas où.

Le LLM pourrait m'intéresser, mais il me semble bien plus coûteux qu'une école de commerce (enfin pas forcément), mais j'ai aussi pu lire ici et là que les LLM ne sont pas toujours très utiles, très reconnus, qu'il faut aller dans les plus grosses écoles américaines ou anglaises pour que ça serve à quelque chose. Et là, les prix augmentent très vite. Et sinon, le "rapport qualité/prix" laisse à désirer.
Bref, le LLM ne m'intéresse pas vraiment pour l'instant, mon choix se tourne plutôt vers une école de commerce.

Le barreau français aussi, j'hésite à le passer l'année prochaine (il ne me reste que quelques jours pour me décider d'ailleurs), mais avec le stage + mémoire, je n'aurai pas forcément le temps de le préparer, étant donné que je ferais une prépa, il me faudrait au moins tout l'été disponible, et c'est pas gagné.

Enfin, pour revenir à l'école de commerce, quel est le niveau des concours ? Faut-il une réelle préparation ? Je veux dire par là une préparation intensive et à laquelle il faut consacrer beaucoup de temps ? En gros, préparer les concours en même temps que le M2 c'est largement faisable ou pas vraiment ?

Par **bulle**, le **18/12/2014** à **07:32**

Bonjour,

[citation]Et enfin, je m'aperçois que sur quasiment toutes les offres d'emploi, il faut un M2 en droit + un diplôme d'une école de commerce ou un LLM. [/citation] Archi-faux... J'ai passé suffisamment de temps à chercher un emploi dans le juridique pour vous dire que ce qu'on demande c'est un M2 et de l'expérience (notamment en province).

L'école de commerce risque de ne pas vous servir à grand chose car au final vous n'y aurez fait qu'une année qui ne vous offrira pas les mêmes compétences qu'un cursus entier et qui ne vous apportera pas grand chose sur votre CV juridique.

[citation]En gros, préparer les concours en même temps que le M2 c'est largement faisable ou pas vraiment ?[/citation] Cela dépend de votre motivation, mais oui c'est largement faisable.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **19/12/2014** à **10:11**

[citation]Et enfin, je m'aperçois que sur quasiment toutes les offres d'emploi, il faut un M2 en droit + un diplôme d'une école de commerce ou un LLM. [/citation]
Idem que bulle, je lis ça de plus en plus souvent, ça ne repose sur rien. Je n'ai jamais - vraiment jamais - vu ça dans une annonce, entendu ça dans une discussion informelle, même chez Darrois ou Herbert Smith ils ne demandent pas ça (ils recrutent et ils envoient les collab se former à l'étranger ensuite).

Surtout, une école de commerce ne sert à rien juridiquement : ce ne sont pas des juristes. Ils connaissent autant le droit que nous, juristes, les problématiques de management. Bref, chacun son domaine de compétence.

[citation]Les LLM ne sont pas toujours très utiles, très reconnus, qu'il faut aller dans les plus grosses écoles américaines ou anglaises pour que ça serve à quelque chose[/citation]
Le LLM fait souvent rêver les étudiants - "wahou, un diplôme en anglais !" - mais c'est exactement la même chose qu'un M2 : un excellent LLM est atout considérable sur un CV, au même titre qu'un excellent M2 français, tous les autres LLM ont un intérêt limité (il y a d'autres façons, beaucoup moins onéreuses, de prouver que l'on maîtrise l'anglais).

Bref, on en revient toujours à la même question : quel est le projet ? Ton problème vient de là selon moi : tu es dans le flou, tu mentionnes des formations mais qui sont déconnectées de tout projet, donc difficile de se prononcer.

[citation] il est très difficile de trouver un travail ou ne serait-ce qu'un stage, sauf bien sûr si on sort d'un bon ou très bon Master 2. [/citation]
Malheureusement, ce n'est pas propre au droit, c'est partout la même chose. Il y a de place, mais pour les bons étudiants.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés